

Averroès en terminale ?

par Serge Cospérec

La vérité ne peut être contraire à la vérité, mais s'accorde avec elle et témoigne en sa faveur.

De deux choses l'une : soit le sens apparent de l'énoncé [d'un verset du Coran] est en accord avec le résultat de la démonstration [rationnelle], soit il le contredit. S'y a accord, il n'y a rien à dire ; s'il y a contradiction, alors il faut interpréter le sens apparent (...) C'est pourquoi il y a consensus chez les musulmans pour considérer que les énoncés littéraux de la Révélation n'ont pas tous à être pris dans leur sens apparent

Averroès

La figure d'Averroès est devenue subitement populaire grâce au film de Youssef Chahine *le Destin* (1997). Le film a été exploité pédagogiquement en collège comme en lycée, principalement dans une intention *morale*. C'est que Chahine nous campe, dans une Cordoue hollywoodienne, un Averroès pieux musulman, juste et érudit, combattant sans relâche l'obscurantisme religieux. Un bon scénario somme toute pour une leçon de tolérance dont on comprend qu'elle ait pu intéresser des professeurs, soucieux de combattre les germes de l'intégrisme sans stigmatiser une croyance ou une culture.

En 2001, Averroès entre dans la liste des auteurs du baccalauréat de philosophie... peu de temps avant les attentats du "11 septembre"... Les manuels accueillent quelques-uns de ses textes. La figure (équivoque) dite du "musulman modéré", "ouvert", exerce aussi sa séduction...

MAIS QUE FAIRE D'AVERRROES EN TERMINALE ET EN PHILOSOPHIE ?

Ici le professeur bute sur trois obstacles (au moins) : qui est Averroès ? que peut-on lire de lui ? et qu'en faire en classe ? Le second point est vite réglé : rien n'est accessible hormis le difficile *Discours Décisif* dans l'édition bilingue parue chez Garnier-Flammarion avec la remarquable (mais ardue) introduction d'Alain De Libera, l'un des meilleurs spécialistes et « passeurs » d'Averroès.

Le troisième point semble dépendre du premier : Averroès est-il un Voltaire musulman ? Ou un "intellectuel organique", plutôt conservateur, au service des califes almohades ? Le gentil Averroès des écoles, incarnation du principe de tolérance, une imposture ?

Je pense qu'il est possible de dépasser cette alternative simpliste en lisant Averroès comme les autres philosophes, c'est-à-dire en s'attachant aux problèmes qu'il permet de travailler. Possible... et utile car le *Discours décisif* discute d'une question très classique : le droit à philosopher sur les textes sacrés et en général, les rapports entre philosophie (ou science) et religion, entre raison et foi. Si le contexte religieux est musulman, l'argumentation a une portée générale. Cette lecture peut se prolonger avec Pascal (sur la question des

Autorités dans la Préface du Traité sur le Vide) ou Spinoza (sur l'interprétation des Écritures).

Enfin, cette lecture est aussi utile avec ces élèves qui se disent musulmans et refusent le cours de philo jugé menaçant, voire offensant, pour ce qu'ils imaginent être leur culture ou leur croyance. Averroès permet de travailler *leurs résistances* sans les prendre de front. Il fait aussi réfléchir les autres : ceux qui croient à la radicale extériorité de la culture arabo-musulmane à la raison.

La lecture du *Discours Décisif* (D.D. désormais) est ardue, déconcertante, voire impossible sans éléments sur la nature du texte, les raisons de son écriture, ses destinataires. Une fois repérés les enjeux, il devient plus facile de lire avec les élèves quelques extraits suivis.

LE CONTEXTE DU DISCOURS DECISIF

Averroès (Ibn Rushd) est philosophe, médecin, astronome. Mais dans le *D.D.* c'est en juriste musulman qu'il réfléchit. Le *Fas al-maquâl* (ou *D.D.*) n'est pas une œuvre de philosophie mais une *décision* juridique, une *fatwâ*, délivrée au nom du pouvoir almohade qui détermine le "*rapport entre la philosophie et la religion*" (sous-titre du *D.D.*) d'après la loi islamique. C'est un traité sur le statut légal de la philosophie en terre d'Islam. Pourquoi Averroès, grand Cadi de Cordoue, doit-il rendre un "avis légal" sur le droit à philosopher ? Précisément parce qu'il est fortement contesté auprès des autorités politiques par les juristes traditionnels d'un côté et par les théologiens dogmatiques de l'autre.

Les acteurs

Les juristes (*fuqalâ'*), docteurs de la loi. Pour définir la *jurisprudence* (le *fiqh*) des sociétés musulmanes, ils s'en tiennent aux sources autorisées (Coran, sunna ou Tradition, consensus entre experts¹) et utilisent surtout le "**sylogisme juridique**" consistant à déterminer le statut légal d'un cas inconnu par une **analogie** (*quiyâ*) avec un cas connu (mentionné dans les sources). Enfermés dans un juridisme étroit, ils rejettent les spéculations *théologiques*, prônent souvent un littéralisme strict en théologie... comme en science : si le Coran parle des "mains de Dieu", on s'en tient là - ce littéralisme consterne théologiens et philosophes². La *philosophie* est dénoncée comme importation étrangère : "*les*

¹ Le droit musulman a trois sources principales : le *Coran* (la parole divine elle-même) ; la *sunna* ou les paroles, actes et « approbations » du prophète transmis par des témoignages de ses premiers disciples et rassemblés deux siècles après sa mort ; enfin, l'unanimité (*ijma'*) des théologiens (les « *oulémas* »).

² Sur cette discussion des attributs divins cf. Alain de Libera, *D.D.*, GF note 22 p. 183 et son commentaire de *l'Incohérence de l'incohérence* dans Averroès, *l'Islam et la raison*, pp.170 sq. Les juristes accusent les théologiens de spéculer sur la nature de Dieu ; ceux-ci répliquent qu'il est nécessaire d'interpréter allégoriquement certains versets sous peine de tomber dans l'anthropomorphisme. Averroès les renvoie dos à dos : le littéralisme est intenable, les juristes ont tort de vouloir interdire le recours au "raisonnement rationnel" ; les théologiens mêlent arguments rationnels, dialectiques, analogiques, ils n'ont aucune rigueur démonstrative (scientifique). Seul le philosophe...

sciences des anciens (Grecs) sont des "*sciences intruses*", "*nuisibles*", "*non conformes à l'islam*". D'ailleurs c'est la philosophie qui contamine les théologiens et les a précipités dans des spéculations chimériques et impies sur Dieu, l'origine de l'existence, etc. D'où la nécessité d'épurer la culture islamique et la théologie des immixtions de la raison et du questionnement philosophiques, des théories nouvelles qui s'ensuivent, etc.

Les **théologiens** (*mutakallimûn*) : constitués en écoles (des sectes dangereuses pour Averroès), ils développent une théologie apologétique et dogmatique (le *Kalâm*) et utilisent surtout « le **sylogisme** (ou raisonnement) **dialectique** », mais aussi rhétorique, analogique, etc. Deux écoles jouent dans le débat un rôle important. Les mu`tazalites : école rationaliste qui va jusqu'à soutenir que le Coran n'est pas éternel mais est créé, qu'il n'y a pas de prédestination, etc. Les ash`arites, adversaires acharnés des précédents : ils sont à mi-chemin entre le "rationalisme" des Mu`tazalites et le traditionalisme des juristes. Ghazâlî sert leur cause dans le *Tahâfut al falâsifa*¹ (*l'Incohérence des philosophes*), violente attaque contre la philosophie (corruptrice) ; il y condamne 20 thèses philosophiques (16 métaphysiques et 4 de physique) rencontrées chez Al-Fârâbî et Avicenne, visant leur péripatétisme.

Les **philosophes** (les "savants"). Al-Fârâbî, Avicenne (Ibn Sînâ) par exemple. Et Averroès. La philosophie comprend toutes les sciences (astronomie, mathématiques, médecine, etc.) de "démonstration" (*burhân*), son outil est le "**sylogisme rationnel**".

Le Calife et Averroès. Averroès, fidèle serviteur du Palais et dignitaire du régime, écrit un commentaire pour éclairer la pensée d'Aristote (à la demande même du Calife érudit). Il aide le Palais à combattre les troubles politiques provoqués tantôt par la résistance à toute réforme des juristes ultraconservateurs tantôt par le prosélytisme fanatique des théologiens dogmatiques - tout en cherchant à préserver la liberté de recherche pour les savants (= les philosophes).

Si Averroès critique les philosophes arabes pour avoir souvent mêlé à leur démonstration des raisonnements *dialectiques*, *analogiques*, voire *mystiques* (illuminationnisme) et produit un syncrétisme peu cohérent qui a facilité les attaques de Ghazâlî contre la philosophie, **ses véritables adversaires sont** :

- **les juristes** parce que a) ils font obstacle à la science en interdisant les recherches philosophiques ou l'usage du "**sylogisme rationnel**" (de la démonstration), b) leur jurisprudence délirante abuse du sylogisme *juridique* (analogique) et finit par éloigner des sources, c) leur doctrine de l'imitation (*taqlîd*) qui fait obligation de suivre leurs préceptes sans les remettre en cause débouche sur un conformisme imitatif ultraconservateur alors même qu'ils ne reposent que sur des raisonnements *conjecturaux*.

¹ *Tahâfut* littéralement "la démolition", "l'écroulement" au sens actif - leur réfutation - et passif - leur propre ruine ou écroulement du fait de leurs contradictions.

- **les théologiens** (les ash'arites surtout et Ghazâli) : par leurs raisonnements dialectiques et rhétoriques ils n'aboutissent qu'à des thèses sophistiques. Incapables de "démonstration", ils ne peuvent convaincre les savants (les philosophes), mais en diffusant partout leurs spéculations incontrôlées, ils sèment la confusion et le doute sur le Coran dans une foule désarmée qui n'a pas les moyens de lire ni de comprendre leurs subtilités. Et leur sectarisme fanatique divise les musulmans.

L'OBJET DU DISCOURS DECISIF

Le propos d'Averroès n'est donc pas de défendre les droits de la raison contre la religion mais de défendre le droit à utiliser un certain type de raisonnement, la démonstration (le "syllogisme rationnel" des philosophes) en Islam. Ce que contestent ses adversaires, les théologiens sectaires comme les juristes, influents auprès du peuple et des puissants. C'est donc bien une forme de liberté intellectuelle qu'Averroès défend : le droit de lire les philosophes et de raisonner philosophiquement mais à l'intérieur de l'islam. Il s'agit d'assurer les droits de la raison (la philosophie) non pas *sur* la religion (la théologie) et encore moins *contre* elle, mais *dans* la religion musulmane.

C'est donc sur le terrain de la Loi musulmane qu'Averroès répond aux détracteurs de la philosophie. Non pas pour démontrer l'accord de la foi et de la raison (ce n'est pas son projet) mais pour établir *que l'activité philosophique est légalement permise - et même obligatoire - pour ceux qui en sont capables* (justification selon la loi islamique du recours à l'interprétation philosophique... du Coran). C'est en qualité de juge suprême (en grand Cadi de Cordoue) qu'Averroès prononce cet avis fondé sur le « lien¹ entre la Révélation et la philosophie ». C'est le *Kitab Fasl al-maqal* (« livre du discours décisif »).

Roger Arnaldez, qui invite à se débarrasser de « *l'image du philosophe rationaliste* »², « *martyr de la libre pensée* »³ résume bien le propos : « *Averroès n'a pas cherché à libérer l'esprit humain de l'emprise de la foi; il a voulu libérer la pensée musulmane d'une double emprise : celle du juridisme trop étroit (...) et celle d'une théologie faussement spéculative* »⁴. Il n'est pas un "rationaliste" si on entend par là quelqu'un qui défendrait les droits d'une raison philosophique *émancipée* du cadre théologique. Il raisonne en philosophe *musulman* comme Augustin, Thomas ou Berkeley, raisonnent en philosophes *chrétiens*.

Si dans le § 27 (et suiv.) du *D.D.*, il défend les philosophes contre les accusations *d'infidélité* (*Kufr*) portées par Ghazâlî, s'il défend la *falsafa* dans son *Tahafut at-Tahafut* (*L'Incohérence de l'Incohérence*) c'est en tant que philosophe dont le

¹ Sous-titre du livre. Un lien mais pas une conciliation. Pour Averroès, la vérité ne peut aller contre la vérité, il n'y a donc rien à concilier, aucun compromis à chercher. Cf. l'introduction d'Alain de Libera, *D.D.*, GF p.10 sq.

² Roger Arnaldez, «Averroès», dans *Multiple Averroès*. Actes du colloque international, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 14.

³ Roger Arnaldez, *Averroès, un rationaliste en Islam*, Paris, Balland, Le Nadir, 1998, p.28.

⁴ Roger Arnaldez, «Averroès», dans *Multiple Averroès*, p. 14.

Coran reste le cadre intellectuel de référence. Averroès n'est certainement pas un libre-penseur.

Le nerf de l'argument

C'est l'exposé de la vision hiérarchique de l'humanité qui est la clé du texte : les hommes ne sont *pas tous capables* du même degré d'entendement. Il ne faut exposer que ce qui convient à chacun selon son capacité de compréhension. Tel serait l'enseignement du Coran.

Si on considère « le fond mental », il faut distinguer trois *types* d'homme.

1. L'homme du commun, la foule. Très faible intellectuellement, elle ne peut assentir à la vérité (et y être conduite) QUE par des arguments « *rhétoriques* » (sensibles, imagés). C'est pourquoi le Coran abonde en figures poétiques.
2. Les théologiens sectaires. Incapables de science démonstrative, ils assentent ? par des arguments « *dialectiques* » ; n'atteignant que des vraisemblances mais voulant défendre leurs conjectures, ils virent souvent à l'éristique.
3. Les savants ou philosophes, sont les seuls capables d'accéder à des preuves de « *démonstration* ».

Le reste s'ensuit. Puisque le Coran veut, selon Averroès, que chacun reçoive les vérités religieuses selon « sa voie propre », il serait contraire à la Loi d'interdire aux hommes de sciences la voie démonstrative. Les philosophes se garderont toutefois de diffuser leur savoir à la foule illettrée incapable de comprendre les raisons qui justifient l'interprétation rationnelle de tel ou tel passage du Coran manifestement contraire à la science. En effet - et c'est là le *rationalisme* d'Averroès - dans le domaine du savoir où joue le *burhân* (la preuve démonstrative)¹, la vérité ne peut être que *rationnelle* et *philosophique*, et là de deux choses l'une : soit la lettre du Coran est en accord avec ce que dit la philosophie - tout va bien ; soit il y a désaccord et c'est un appel à l'interprétation du Texte pour le conformer à ce que prouve la science car « **la vérité ne peut être contraire à la vérité** ». Le « *rationalisme* » convient donc à l'élite car seul le savant peut apercevoir ce qui contredit la science, et s'il se trompe ensuite dans son interprétation rationnelle, il est pardonné car c'est sa complexion naturelle qui le CONTRAINT AU RATIONALISME : un savant NE PEUT PAS CROIRE ce qui lui paraît manifestement absurde, contraire à la science :

« On peut quasiment dire : ceux qui s'opposent sur ces questions extrêmement ardues, soit sont dans le vrai, et dans ce cas ils seront récompensés ; soit se trompent, et alors ils seront pardonnés. Car le fait d'assentir à quelque chose par l'effet d'une preuve établie dans son esprit est un acte contraint et non libre, c'est-à-dire qu'il n'est pas en notre pouvoir d'assentir ou non (...) comme une condition de la

¹ Pour tout le reste, le texte du Coran s'impose ; c'est la majorité des versets pour Averroès, et qui touchent notamment à des questions importantes, voire vitales pour l'homme (obligations sociales et religieuses, dogmes essentiels, etc.)

responsabilité légale est le libre arbitre, celui qui donne son assentiment à une proposition erronée parce que quelque incertitude l'a affecté, s'il est homme de la science, est pardonnable. (...) et cette erreur dont la Loi stipule qu'elle est pardonnable, c'est celle qui peut être le fait des savants lorsqu'ils examinent les questions extrêmement ardues que la Révélation les a engagés à examiner. » *D.D.*, §34, GF p.137

Le fidéisme convient à la foule qui doit s'en tenir à la compréhension littérale du Texte. Les livres de sciences seront interdits à la foule et aux théologiens dogmatiques (également incapables d'entendre une démonstration). Rationalisme philosophique pour l'élite, fidéisme pour la masse, **que reste-t-il aux théologiens ? Rien** : leurs spéculations dialectiques ne conviennent ni à l'élite car elles ne démontrent rien, ni à la foule car elles sont abstruses. Elles n'aboutissent qu'à des thèses sophistiques qu'ils veulent imposer à tous déclarant « impies » ceux qui refusent de les suivre. Ce sont des "*opresseurs des musulmans*", ils ébranlent la foi, divisent la « nation » musulmane en proie aux luttes violentes entre sectes théologiques ignorantes et acharnées.

SI AVERROES EST ANTIMODERNE, POURQUOI LE LIRE ?

On pourrait répondre ironiquement que l'antimodernisme est une option philosophique. Sont-ils rares d'ailleurs les professeurs de philosophie « averroïstes » sur ce point ? Je veux dire qui partagent (et exposent à leurs élèves !) cette vision aristocratique distinguant *la masse* ignare, facile à manipuler, incapable de philosophie; les *sophistes* (idéologues politiques et religieux, journalistes, etc.) et l'*élite*, celle qui est La Culture. Plus sérieusement, Averroès n'est clairement pas démocrate. Il partage avec presque tous les penseurs de son temps, en Orient comme en Occident¹, une vision hiérarchique de l'humanité. La querelle opposant ceux qui veulent en faire le chantre de la modernité critique à ceux qui lui reprochent de justement ne pas l'être est absurde. Elle revient à lire Averroès chaussé des lunettes des XXe et XXIe siècles... Les concepts d'égalité, d'autonomie et d'universalité de la raison peuvent-ils avoir un sens au XI^{ème} siècle ? Si objection il y a, elle revient donc seulement à constater qu'Averroès n'est pas un *Moderne*. Quelle découverte !

¹ Le *Fasl-al-maqal* est rédigé en 1179-1180 ! Sur la sensibilité caractéristique des sociétés aristocratiques et traditionnelles comparée à celle des sociétés démocratiques, on lira (ou relira) le lumineux ouvrage de Robert Legros : *L'idée d'Humanité* (Grasset).

Trois bonnes raisons de lire le D.D.

1. Averroès présente une **figure originale du rapport raison-croyance** : ce n'est ni la victoire de la théologie *dans* la philosophie (Thomas) ou *sur* la philosophie (Bernard de Clairvaux, Dun Scot), ni une victoire de la philosophie *sur* la théologie (matérialisme athée) mais de la philosophie *dans* la théologie¹ (apport original d'Averroès).

2. Il invite à réfléchir au **rapport de la pensée, du religieux et du politique**. La critique de l'obscurantisme philosophique et scientifique des théologiens sectaires, la mise en évidence de l'oppression intellectuelle, sociale et politique qu'il entraîne, intéressent la réflexion moderne. Les « *semi-lettrés* », docteurs autoproclamés de la vraie Foi, que dénonce Abdelwahab Meddeb², et autres *talibans* (« étudiants »), nous renseignent assez bien sur la nature du danger que tente d'endiguer Averroès.

3. **La question du rapport à l'Autre** : l'étranger est-il ce qui altère ou ce qui féconde ?

Abordée au travers d'une question de prime abord technique - celle de la **légitimité de l'emprunt** - la réponse d'Averroès se veut d'abord de bon sens :

" Si d'autres que nous ont déjà procédé à quelque recherche en cette matière [la logique et les sciences], il est évident que nous avons l'obligation, pour ce vers quoi nous nous acheminons, de recourir à ce qu'en ont dit ceux qui nous ont précédés. Il importe peu que ceux-ci soient ou non de notre religion (...) Par ceux qui ne sont pas nos coreligionnaires, j'entends les Anciens qui ont étudié ces questions avant l'apparition de l'Islam. D.D. §9

Car comme dit Averroès il est impossible à un seul homme de réinventer toute la science dans son coin et ce serait même ridicule de le tenter (« *on se gausserait* »).

Puisqu'il en est ainsi (...) il nous faut puiser à pleines mains dans leurs livres afin de voir ce qu'ils en ont dit. Si tout s'y avère juste, nous le recevrons de leur part ; et s'il s'y trouve quelque chose qui ne le soit pas, nous le signalerons. D.D. §9

La décision est d'une portée considérable, elle statue sur le **rapport à l'étranger**. Aux partisans d'une Tradition fermée sur elle-même, Averroès

¹ Sur le sens de ces figures voir les suggestions d'Alain de Libera dans *Averroès, L'Islam et la raison*, GF. p.37 et ici même mon article sur les figures théoriques du rapport raison / croyance.

² Cf. Abdelwahab Meddeb qui dans *La maladie de l'Islam* (Seuil, 2002) avance que la « démocratisation sans démocratie » de l'enseignement est une des causes de l'islamisme contemporain. Ce processus, effaçant la distinction entre *élite* et *vulgaire*, a consacré l'avènement d'une classe de « *semi-lettrés* ». Ces étudiants formés à la va-vite ne lisent pas les textes originaux mais seulement des manuels. Ignorant la lecture traditionnelle du Coran, attentive aux contradictions que le texte comporte, ils ne veulent retenir que la lettre du Texte, dans ses passages les plus coercitifs ou les plus violents envers les femmes et les autres religions. Ils ne comprennent ni leur propre culture dont ils ignorent la pluralité des traditions, ni la culture occidentale qu'ils ne voient qu'à travers le filtre idéologique.

oppose que la *clôture* culturelle est une impasse qui condamnerait le monde musulman à la régression. S'agissant de la science, la vérité n'est ni grecque ni arabe, ni chrétienne ni musulmane : elle est *démonstrative* ou elle n'est pas. La philosophie n'est donc pas un corps étranger (une « *innovation blâmable* ») dans la société arabo-islamique. Il est absurde d'opposer Tradition et Savoir.

Et c'est au moment même où Averroès plaide pour maintenir cette ouverture à l'Autre que la civilisation arabo-musulmane commence à se replier sur elle-même, puis à décliner. Au même moment, l'Occident ouvre largement ses portes à la philosophie, grecque comme arabe, la Renaissance se prépare.

Serge Cospérec

Bibliographie

- Averroès, *Discours décisif* - édition bilingue. Paris, Flammarion, 1996. - 247 p. (Garnier Flammarion (GF); 871). Traduction de Marc Geoffroy, introduction d'Alain de Libera. *L'Islam et la Raison*, Paris, Flammarion, 2000 (GF). Traduction de Marc Geoffroy, introduction d'Alain de Libera.

On trouvera facilement sur le Net les articles suivants :

- Extraordinaire et douloureuse modernité d'Averroès, entretien avec Alain de Libera, dans *CONFLUENCES Méditerranée* - N° 28 HIVER 1998-1999, téléchargeable à www.confluences-mediterranee.com/v2/IMG/pdf/04-0096-9928-002.pdf
- *Averroès, le trouble-fête*, d'Alain de Libera *Alliage*, numéro 24-25, 1995, www.tribunes.com/tribune/alliage/24-25/deli.htm
- *Philosophie médiévale et échanges entre les deux rives de la Méditerranée*, Alain de Libera, dans *Les civilisations dans le regard de l'autre*, actes du Colloque de l'Unesco, Paris, 2001, téléchargeable à unesdoc.unesco.org/images/0012/001278/127888f.pdf
- La décision d'Averroès, de Fethi Benslama, téléchargeable à www.freud-lacan.com/articles/article.php?url_article=fbenslama010593

Sur le film de Youssef Chahine et pour une utilisation pédagogique :

- Dossier partiel du Centre culturel Les Grignoux www.grignoux.be/dossiers/079/
Accessible en intégralité à http://www.auladecine.com/recursos/onparle_pdf/Le_destin.pdf
Excellent site à découvrir (en espagnol) ; il y a des dossiers en français dans la section : www.auladecine.com/onparle.html

En classe

Lire des extraits du *Discours Décisif*

Par Serge Cospérec

Trois raisons font qu'on ne peut envisager, je crois, une lecture suivie du D.D. - même partielle - pour l'oral du baccalauréat : 1° la particularité du texte : un avis juridique islamique. 2° La haute technicité de ses démonstrations : elles présupposent la maîtrise de l'appareil conceptuel péripatéticien. 3° Et pour cette même raison, l'intérêt plus que limité pour des élèves des discussions juridico-théologico-métaphysiques : en clair, le texte est très ennuyeux.

Mais il est possible d'étudier plusieurs paragraphes du texte en partant d'une problématique capable d'éveiller l'intérêt des élèves et donnant une unité de sens à l'ensemble des extraits choisis. C'est le travail que je suggère ici.

Le problème choisi porte sur le rapport entre foi et raison, entre religion et philosophie ou science¹ et se formule ainsi : *il arrive que les énoncés (les vérités) de la science ou de la philosophie contredisent (ou semblent contredire) ceux de la religion (les « vérités révélées ») : en ce cas, que faire ? Faut-il en conclure que l'un des deux énoncés au moins est faux ?*

Les questions qui déterminent le problème sont les suivantes : *du point de vue de la croyance, l'étude de la philosophie ou des sciences est-elle dangereuse ou légitime ? Et ce, pour tous les croyants ? pour quelques-uns seulement ? Ou pour aucun ? Tous les hommes sont-ils capables de raison, capables de comprendre la philosophie ou les sciences ? Faut-il réserver la science à une élite ?*

Averroès est présenté aux élèves comme ayant élaboré une position *originale* dans ce débat, comme un penseur dont les raisons méritent d'être étudiées et discutées ! La discussion se faisant avec les élèves pendant et en prolongation de l'étude, sous une forme variée : confrontation à d'autres positions possibles, discussion orale ou écrite, essai personnel, etc.

J'indique dans ce qui suit les passages que je retiens et propose un plan d'étude.

¹ **Philosophie OU science** car jusqu'au XVIII^e siècle elles sont inséparables et désignent l'ensemble des savoirs profanes. Qu'on songe au titre que Newton donne à son œuvre *Philosophiae Naturalis Principia mathematica* ou au texte bien connu de Descartes : « *la philosophie est comme un arbre dont les racines sont la métaphysique, le tronc est la physique et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences, qui se réduisent à trois principales : à savoir la médecine, la mécanique et la morale* » (Lettre-préface aux *Principes de philosophie*). Dans le *Discours décisif*, il en va de même, la « philosophie » désigne tout savoir atteint grâce à la raison (démonstrative) - c'est pourquoi en relèvent aussi bien la médecine, que les mathématiques ou l'astronomie si importantes dans les « sciences arabes ». Philosophes ou savants, c'est équivalent. Les élèves sont trop peu avertis de cet usage et nous-mêmes oublions souvent de le préciser lorsque nous lisons avec eux des extraits de philosophes de l'âge classique, ce qui expose à de multiples contresens dans quantité de textes (y compris au baccalauréat).

Averroès, *Discours décisif*. Édition utilisée : GF-Flammarion (bilingue) n° 871, traduction Marc Geoffroy.

Paragraphe étudiés : 1,2,3,9-13,15,16 (55),56,58, (44),45,65,46 et 18 dans cet ordre.

OBJET DU DISCOURS : A-T-ON LE DROIT D'ETUDIER LA PHILOSOPHIE ET LES SCIENCES DEMONSTRATIVES ? ⇨ §1

L'objet est énoncé par l'auteur lui-même dès le début sous forme d'une question : "*Rechercher, dans la perspective de l'examen juridique, si l'étude de la philosophie et des sciences de la logique est permise par la loi révélée, ou bien condamnée par elle, ou bien encore prescrite, soit en tant que recommandation, soit en tant qu'obligation*". (D.D. GF, §1 p.103).

C'est que selon le droit musulman (*fiqh*), il y a trois options possibles : l'étude de la philosophie peut être

1. un acte *condamnable* : 1.1 blâmable ou 1.2 interdit.
2. un acte *permis* (moralement neutre)
3. un acte *prescrit* : 3.1 *recommandé* ou 3.2 *obligatoire*

Averroès va décider en faveur de l'option la plus forte : l'étude de la philosophie est *obligatoire*. Encore lui faut-il étayer « juridiquement » la décision.

I. DEMONSTRATION QUE L'ETUDE DE LA PHILOSOPHIE EST OBLIGATOIRE

La démonstration est quasi syllogistique, j'en extrais le principe.

Le §2 établit la Majeure du raisonnement (définition de la philosophie)

"*L'acte de philosopher ne consiste en rien d'autre que dans l'examen rationnel des étants¹ et dans le fait de réfléchir sur eux en tant qu'ils constituent la preuve de l'existence de l'Artisan*" (D.D. GF, §2 p.103). Cette définition servira à établir la conclusion (la philosophie figure bien parmi les actes prescrits) par le syllogisme suivant : **1. Majeure** : la philosophie est une connaissance rationnelle sur tout ce qui est (l'univers, la Création) **2. Mineure** : le Coran encourage la connaissance du Monde (sous entendu : c'est autant d'occasions de mesurer la Sagesse de Dieu ; **3. Conclusion** : il est prescrit, recommandé, de philosopher² (conclusion).

§ 3 : preuve de la mineure du raisonnement par la Parole révélée (le Coran)

¹ Les termes techniques ou rares sont notés et expliqués ; mais lors de l'étude et de la lecture avec les élèves, je les remplace par des synonymes plus familiers : par exemple ici pour *étants*, *choses* ou *réalités* ; plus loin, *sens obvie* par *sens courant* (ou *sens apparent*) ; *assentir* par *adhérer à une idée* (et *assentiment* par *adhésion à une idée*), etc.

² « *la Révélation recommande bien aux hommes de réfléchir sur les étants et les y encourage, alors, il est évident que l'activité désignée sous ce nom est, en vertu de la loi révélée, soit obligatoire, soit recommandée.* » (§2)

Averroès cherche dans le Coran les citations prouvant que la Révélation appelle à étudier l'univers par la raison. Il faut attirer l'attention des élèves sur le contexte : s'agissant de rendre un avis conforme au droit religieux (une *fatwa*) seul vaut « l'argument d'autorité »¹ :

Le § 3 convoque une série de versets : "Que la Révélation nous appelle à réfléchir sur les étants [sur la nature] en faisant usage de la raison, et exige de nous que nous les connaissions par ce moyen, voilà qui appert [apparaît] à l'évidence de maints versets du livre de Dieu (...) : - Réfléchissez donc, ô vous qui êtes doués de clairvoyance [Coran LIX,2] (...) - Que n'examinent-ils le royaume des cieux et de la terre et toutes les choses que Dieu a créées ? [Coran VII, 185] (...) - N'ont-ils point examiné les chameaux, comment ils ont été créés ? Et le ciel, comment il a été élevé ? [Coran LXXXVIII,17-18] (...); ou encore : « ...et méditent sur la création des cieux et de la terre » [Coran III, 191] ; ou d'autres innombrables versets encore." [D.D. GF, §3 p.105]

La contemplation de l'univers à laquelle invite le Coran en vue de se pénétrer de l'omniscience divine est un encouragement direct à la recherche philosophique et scientifique selon Averroès. Le caractère obligatoire est argumenté autrement au § 34 : suivre la raison n'est pas un choix, c'est une question de *nature* : les hommes de science sont *ainsi faits* (par Lui qui l'a voulu ainsi !) qu'ils ne peuvent pas ne pas suivre l'évidence démonstrative (« le fait d'assentir à quelque chose [d'adhérer à une idée] par l'effet d'une PREUVE établie dans son esprit est un acte contraint et non libre »).

Le raisonnement d'Averroès débouche sur un déplacement du centre d'intérêt intellectuel de la théologie vers la vraie connaissance (philosophique), celle de la réalité de la création : « il incombe à celui qui veut connaître vraiment Dieu de connaître les substances des choses, afin d'appréhender la vraie création à travers l'ensemble des êtres, car celui qui ne connaît pas la réalité de la chose ne connaîtra pas la réalité de la création² ». Beaucoup y verront une attaque frontale contre la théologie.

II. LEGITIMITE ET NECESSITÉ, POUR DES MUSULMANS, DES EMPRUNTS A LA PHILOSOPHIE ET AUX SCIENCES DEJA DEVELOPPEES

Cette question de la licéité du philosophique est aussi celle de l'ouverture du monde arabo-musulman aux *apports* des autres cultures. C'est l'un des enjeux pour Averroès car les juristes traditionalistes comme les théologiens dogmatiques dénoncent le recours à la philosophie grecque comme une importation étrangère, corruptrice de la raison musulmane.

§4 : légitimité de l'usage du raisonnement philosophique (= la logique d'origine aristotélicienne)

¹ Mais quand la lecture rationnelle de certains passages donne le droit de corriger le sens littéral du texte, que reste-t-il de l'argument d'autorité ? On ne peut pas dire avec Remy Brague qu'Averroès convoque la raison au tribunal de la foi.

² Averroès, *Dévoilement des méthodes* dans le recueil *L'islam et la raison*, Paris, GF Flammarion p.112

Le raisonnement est simple et s'appuie sur l'acquis précédent : si l'obligation de philosopher ("*connaître par la démonstration Dieu et toutes les choses auxquelles Il a donné l'être*") est établi ALORS l'est aussi l'obligation d'étudier et d'user de l'outil du raisonnement en philosophie (§4) qu'est la **démonstration rationnelle**¹.

« **§4** *Puisqu'il est donc bien établi que la Révélation déclare obligatoire l'examen des étants au moyen de la raison et la réflexion sur ceux-ci, et que par ailleurs, réfléchir n'est rien d'autre qu'inférer, extraire l'inconnu du connu - ce en quoi consiste en fait le syllogisme, ou qui s'opère au moyen de lui- , alors nous avons l'obligation de recourir au syllogisme rationnel pour l'examen des étants. Il est évident, en outre, que ce procédé d'examen auquel appelle la Révélation, et qu'elle encourage, est nécessairement celui qui est le plus parfait et qui recourt à l'espèce de syllogisme la plus parfaite, que l'on appelle « démonstration » » . (D.D. GF, §4 p.105-107)*

Élément de contexte : Averroès opère subtilement car les juristes qu'il combat se fondent eux aussi sur ces versets pour légitimer le raisonnement par analogie ou « syllogisme juridique » (inférence du connu à l'inconnu). S'il est légitime et obligatoire de recourir à ce mode inférieur de connaissance - inférieur car il ne donne que des conjectures non des certitudes - a fortiori le savant (le philosophe) a-t-il le droit de recourir au "syllogisme rationnel", certain ou démonstratif².

Le §5 précise seulement l'idée : nécessité de connaître la logique, donc les différents types de raisonnement (syllogismes) : démonstratif, dialectique, rhétorique.

Pourquoi il faut connaître la philosophie et les sciences développées par d'autres (§§ 9-13)

Mais n'est-il pas dangereux de lire des « philosophes » anciens ? Ne risquent-ils pas d'égarer les lecteurs, de les entraîner vers l'hérésie ? C'est ce que pensent juristes traditionalistes et les théologiens sectaires. Averroès affirme au contraire que les lire est obligatoire.

§9. Le premier argument est de bon sens : "*Si d'autres que nous ont déjà procédé à quelque recherche en cette matière [la logique et les sciences], il est évident que nous avons l'obligation, pour ce vers quoi nous nous acheminons, de recourir à ce qu'en ont dit ceux qui nous ont précédés. Il importe peu que ceux-ci soient ou non de notre religion (...) Par ceux qui ne sont pas nos coreligionnaires, j'entends les Anciens qui ont étudié ces questions avant l'apparition de l'Islam.* [D.D. §9 PP. 109-111]. La conclusion s'impose : « *Puisqu'il*

¹ Le § 4 considérant qu'il est "*bien établi que la Révélation déclare obligatoire l'examen des étants au moyen de la raison et la réflexion sur ceux-ci*", énonce "*l'obligation de recourir au syllogisme rationnel pour l'examen des étants*" et, en l'occurrence, à "*l'espèce de syllogisme la plus parfaite*", que l'on appelle *démonstration* » (D.D. GF, §4 p.105-107)

² Cf. § 20 dans le même sens « *Si le juriste procède ainsi [recours au raisonnement interprétatif] dans de nombreux cas, le tenant de la science démonstrative est d'autant plus fondé à le faire lui-même. Car le juriste n'use que d'un syllogisme opinatif, tandis que celui qui connaît vraiment Dieu use d'un syllogisme certain.* » [D.D. GF, §4 p.121]

en est ainsi, que toute l'étude des syllogismes rationnels a déjà été effectuée le plus parfaitement qui soit par les anciens, alors certes il nous faut puiser à pleines mains dans leurs livres afin de voir ce qu'ils en ont dit. Si tout s'y avère juste, nous le recevrons de leur part ; et s'il s'y trouve quelque chose qui ne le soit pas, nous le signalerons. » (D.D. GF, p.109-111).

§11. Deuxième argument, la connaissance est une œuvre collective : « *De plus, il est évident que nous n'atteindrons notre but, connaître les étants, que si dans cette étude les uns relaient les autres et que le chercheur s'appuie sur son prédécesseur à l'instar de ce qui s'est passé en mathématiques* ». Exemples : en astronomie (reste du §11) et dans les « sciences juridiques » (§ 12). On n'entrera pas dans les exemples mais on en retiendra l'idée : il est impossible à un seul homme de vouloir réinventer toute la science dans son coin, ce serait même ridicule dit Averroès : « *on pourrait à bon droit se gausser de lui, car cela lui serait impossible, sans compter que cela a déjà été fait* » [D.D. GF, p.113].

La règle de lecture (§12). Elle est simple : remercier les savants étrangers de toutes les vérités auxquelles ils nous donnent accès ; les pardonner pour leurs erreurs, qu'il suffit de signaler. "*Puisqu'il en est ainsi, il nous faut donc certes, si nous trouvons que nos prédécesseurs des peuples anciens ont procédé à l'examen rationnel des étants et ont réfléchi sur eux d'une manière conforme aux conditions requises par la démonstration, étudier ce qu'ils en ont dit et couché dans leurs écrits. Ce qui, de cela, sera conforme à la vérité nous l'accepterons de leur part, nous nous en réjouissons et leur en serons reconnaissants. Nous avertirons [les gens] d'y prendre garde et nous excuserons leurs auteurs.*" (D.D. GF, p.112)

Conclusion (§13) : interdire l'étude de la philosophie et des sciences est impie !

Rappelant que « l'étude des écrits des Anciens est obligatoire » le §13 conclut que quiconque en interdit l'étude « barre aux hommes l'accès à la porte à partir de laquelle la Révélation adresse aux hommes son appel à connaître Dieu », ce qui est « le comble de l'ignorance et de l'éloignement de Dieu » - Averroès retourne contre les adversaires de la philosophie en terre d'Islam l'accusation d'infidélité à sa Parole. (idem § 47 : cela revient « à barrer l'accès à quelque chose que la Révélation appelle à pratiquer ; ...c'est faire du tort à la classe la plus parfaite des humains » [p. 149])

Réfutation d'une dernière objection : la philosophie n'a-t-elle pas égaré certains hommes (§15) ?

Ce n'est pas parce qu'il y a des noyades répond en substance Averroès qu'il faut interdire de boire de l'eau ! : « *Nous disons même : interdire l'étude des ouvrages de philosophie à ceux qui y sont aptes parce que l'on supposerait que c'est à cause de l'étude de ces ouvrages que certains hommes parmi les plus abjects se sont égarés, ne revient rien moins qu'à interdire à une personne assoiffée de boire de l'eau fraîche et agréable au goût, et que cette personne*

*meure de soif , au motif que d'autres en en buvant, ont suffoqué et en sont morts. Les accidents qui ont pu advenir par cette science [la philosophie] peuvent tout aussi bien advenir par toutes les autres » (D.D. GF, p.115-117). L'argument est clair : mourir par suffocation est une conséquence *accidentelle* du fait de boire de l'eau, sa propriété *essentielle* est de désaltérer. *Idem* pour la philosophie : s'égarer en cherchant la vérité par la raison n'est qu'une conséquence *accidentelle* de l'étude philosophique dont la vertu *essentielle* est de permettre l'accès à la vérité (mal lire la philosophie c'est comme boire de travers !)*

III. QUI A LE DROIT D'ETUDIER LA PHILOSOPHIE ET LES SCIENCES DEMONSTRATIVES ? LA VOIE PHILOSOPHIQUE EST RESERVEE A L'ELITE INTELLECTUELLE

La thèse est la suivante : il y a plusieurs *méthodes* pour accéder à la vérité, la voie rationnelle (philosophique) n'est obligatoire et autorisée *QUE* pour ceux qui en sont capables. Donc deux affirmations clés : celle du **pluralisme des voies**. C'est l'élément *moderne* de la thèse. Mais, restriction immédiate et *antimoderne* : la philosophie ou la science est réservée à l'élite. On trouve cet argument dans le premier discours de Rousseau

1. La pluralité des méthodes. Le modernisme d'Averroès.

Point capital du *Discours Décisif*, Averroès, s'appuyant toujours sur les versets du Coran, commence par affirmer qu'il n'y a PAS qu'UNE SEULE METHODE pour accéder à la vérité. C'est que le Coran s'adresse à *tous* les hommes (destination universelle), à l'élite intellectuelle comme à la foule. Chacun est appelé selon son *propre chemin* et surtout selon *sa propre capacité personnelle de compréhension*. C'est le principe de la pluralité des voies. Il anéantit la prétention dogmatique des théologiens sectaires à détenir *le sens vrai* du Livre et à vouloir imposer LEUR lecture au reste des croyants. Averroès montrera même que ce sont les pires interprètes du texte car ce ne sont pas de vrais savants : des hommes capables de *démonstration*.

2. Quelle voie et pour qui ? Le §16 : les trois types d'hommes et les trois méthodes. L'antimodernisme d'Averroès

L'accès à la vérité, «s'établit pour chaque Musulman par la méthode propre à produire son assentiment déterminé par la nature de chacun. En effet, il existe **une hiérarchie des natures humaines** pour ce qui est de l'assentiment : certains hommes assentent¹ par l'effet de la **démonstration** ; d'autres assentent par l'effet des **arguments dialectiques**, d'un assentiment similaire à celui de l'homme de démonstration, car leurs natures ne les disposent pas à davantage ; d'autres enfin assentent par l'effet des **arguments rhétoriques**,

¹ Cf. note 2

d'un assentiment similaire à celui que donne l'homme de démonstration aux arguments démonstratifs ». [D.D. GF, p.117-119]

Ou même chose § 55 : « Les hommes se répartissent donc du point de vue de la Loi révélée en trois classes : Ceux qui ne sont absolument pas hommes à connaître l'interprétation, et qui sont [aussi] les hommes assentant par rhétorique ; c'est la grande masse des humains, car il n'est pas d'homme sain d'esprit dépourvu de la faculté d'assentir [au moins] de cette façon. Ceux qui sont hommes à connaître l'interprétation dialecticienne, et qui sont [aussi] les hommes assentant par dialectique, que ce soit par nature uniquement ou par nature et par habitude. Ceux qui sont hommes à connaître l'interprétation certaine, et qui sont [aussi] les hommes assentant par démonstration, du fait de leur nature et de la science [qu'ils exercent], à savoir la science de philosophie. Cette [dernière] interprétation, il ne faut pas l'exposer aux hommes assentant par dialectique, et moins encore à la foule. [D.D. GF, p.157]

Averroès distingue donc trois classes d'arguments auxquels correspondent trois genres psychologiques, trois types d'hommes *inégalement capables*. Si la vision hiérarchique de l'humanité est un lieu commun de la division platonicienne de la Cité en trois classes, Averroès utilise pour structurer son schéma la distinction aristotélicienne entre rhétorique, dialectique et démonstration. On distinguera parmi les hommes ceux qui assentent :

- a) par des "arguments rhétoriques", oratoires ; c'est la grande masse des hommes (la foule) sensible uniquement au style des figures, à la force des images et aux symboles. C'est pour eux que dans le Coran, on rencontre des métaphores comme la "descente de Dieu sur Terre" ou "Dieu est au ciel", ce qui est *littéralement* - pour un savant - absurde dit Averroès (Dieu étant incorporel ne saurait être localisé). C'est uniquement par ces images que la foule incapable d'une compréhension plus haute (au moins tant son éducation reste ce qu'elle est) peut accéder aux vérités de la foi. C'est pourquoi il est donc BON ET NECESSAIRE qu'elle s'en tienne au TEXTE LITTERAL. Ajoutons que la rhétorique (au sens aristotélicien) ou poétique n'est pas réservée au vulgaire : c'est la seule voie d'exposition pour un certain nombre de vérités qui ne peuvent se donner autrement.

-b) par des "arguments dialectiques". Averroès vise les *Mutakallim*, les praticiens du *Kalam* (la théologie musulmane dogmatique et APOLOGETIQUE). Ces théologiens prônent l'usage de "l'examen" et de l'argumentation rationnelle ("nazar") pour justifier les dogmes religieux. Mais ce ne sont que des demi-savants incapables de rigueur démonstrative : leur raison est ratiocinante, leur argumentation *dialectique* (peser le pour et le contre des opinions). Ils n'ont pas les moyens intellectuels (=philosophiques) d'une lecture savante du Texte sacré. Chaque école théologique produit son interprétation, prétend détenir l'UNIQUE vérité et combat les autres à coup d'arguties, de sophismes, d'arguments *dialectiques*. Averroès en donne de nombreux exemples. Ses critiques visent surtout deux grandes écoles qui s'affrontent : l'école rationaliste des *mutazilites* et celle des *ash'arites* (dont la grande figure est Ghazzâlî) qui

combat le rationalisme des premiers et s'en prend violemment à la *falsafa* (philosophie) origine de toutes les hérésies ou « infidélités ».

- c) "ceux qui assentent par démonstration" ; ce sont les philosophes qui ont accès à "l'interprétation certaine", au savoir, car ils maîtrisent le « syllogisme démonstratif », le seul probant scientifiquement selon Aristote. La voie démonstrative ne s'adresse pas à tous les hommes mais uniquement à ceux qui en sont capables. Dans le Texte révélé, il y a des passages qui "se signalent d'eux-mêmes" aux hommes de démonstration, des énoncés qui leur sont adressés comme "des signes" les appelant à entrer dans leur propre voie, celle du raisonnement philosophique. Quels passages ? Ceux dont le sens obvie (littéral) contredit les vérités établies par la science démonstrative (la raison ou la philosophie). Ils se signalent d'eux-mêmes à leurs destinataires car cette contradiction ne peut apparaître qu'aux hommes de savoir (les philosophes). L'énoncé "Dieu est au Ciel" surprend seulement un savant en astronomie et théologie. Ces contradictions ne sont donc pas un défaut. Elles résultent de cette volonté divine que chacun trouve dans le Texte l'enseignement conforme à sa capacité : un sens premier, obvie, simple et imagé, pour le commun des mortels ; qui se dédouble en un sens scientifique, pour ceux qui savent y accéder, le chercher et le comprendre. Ainsi, lorsqu'une contradiction surgit entre l'énoncé littéral et ce qu'enseigne la science démonstrative, c'est seulement le *signe* qu'une « *interprétation certaine* » doit être établie. Le sens métaphorique est utile à certains : il est le premier degré de la connaissance, quoiqu'il ne soit pas conforme à la réalité.

IV. DU BON USAGE DE LA PHILOSOPHIE ET DE SES LIMITES

1. QUAND FAUT-IL RECOURIR - EN THEOLOGIE - A LA PHILOSOPHIE ? ET COMMENT ?

On l'a vu, en cas de contradiction apparente entre un verset et la science, le philosophe doit chercher "l'interprétation certaine", le SENS véritable et non pas s'en tenir à sens littéral absurde du point de vue de la raison. Ce qui se fait de deux manières : - soit en trouvant dans le texte lui-même d'autres versets allant dans le sens de la raison et permettant de justifier la relecture de l'énoncé problématique ; - soit en produisant une interprétation conforme aux exigences rationnelles à partir des déplacements de sens (tropes) qu'autorise la langue arabe à la manière dont les juristes usent de l'analogie (cf. §20). **Tout n'est donc pas à interpréter.** Pour Averroès, la plupart des versets peuvent être pris *littéralement* sans que cela choque la raison (philosophique ou savante) car ils concernent des vérités importantes mais qui ne relèvent pas de la démonstration rationnelle. Les dogmes fondamentaux échappent à l'examen rationnel¹.

¹ Mais quels sont ces dogmes ? Il y a débat : évidemment, l'existence de Dieu, la Création et bien d'autres ; mais Averroès exclut toute certitude dogmatique sur des questions comme celle de l'éternité du Monde ou la résurrection des corps. Averroès laisse généralement ouvertes à la discussion les questions physiques et métaphysiques mais il est conservateur sur le plan social.

L'usage du raisonnement philosophique est donc légitime : a) *dans son domaine propre*, la connaissance rationnelle du réel - b) *en théologie*, pour lever les contradictions entre les résultats des sciences démonstratives et certains énoncés littéraux du Coran

L'originalité d'Averroès est dans cette tentative précoce de **distinction des champs du savoir** : il s'oppose aux théologiens en défendant le mode de raisonnement philosophique pour la connaissance du réel. Mais il ne dit pas que le philosophe peut remplacer le théologien ou le juriste. Sa pensée des rapports entre théologie (religion) et philosophie (science) évite un double écueil : contre le séparatisme, il affirme que la vraie connaissance (philosophique) ne contredit pas la (vraie) religiosité mais la conforte ; contre le « concordisme » qui voudrait de toute force accorder la science à la *lettre* du Texte, il n'hésite pas à dire qu'il faut rejeter les interprétations théologiques qui contredisent la science. Dans un même mouvement, il défend la philosophie et la foi... contre le dogmatisme théologique.

2. LA PHILOSOPHIE... RESERVEE AUX PHILOSOPHES.

Averroès défend la libre interprétation philosophique la Révélation à la condition expresse quelle reste parfaitement ésotérique : « **§56. Exposer quelqu'une de ces interprétations à quelqu'un qui n'est pas homme à les appréhender - en particulier les interprétations démonstratives, en raison de la distance qui sépare celles-ci des connaissances communes - conduit tant celui à qui elle est exposée que celui qui les expose à l'infidélité. La raison en est que l'interprétation suppose deux choses : l'invalidation du sens obvie et l'avènement du sens dégagé par l'interprétation. Si le sens obvie est invalidé aux yeux de qui est homme à assentir à l'obvie sans que ne s'avère pour autant, pour lui, le sens dégagé par l'interprétation, cela le conduira à l'infidélité s'il s'agit d'un des principes [dogmatiques] fondamentaux de la Loi révélée. Les interprétations ne doivent donc pas être révélées à la foule, ni couchées par écrit dans des livres rhétoriques ou dialectiques - c'est-à-dire des livres qui contiennent des arguments de ces deux sortes -, ce qu'a fait Abù Hamid [= Ghazâlî et les théologiens ash'arites] ».**

Averroès est conséquent : l'"interprétation certaine" du Texte que découvrent les philosophes n'est pas destinée à la foule qui en raison de son ignorance et de toutes les façons n'aperçoit pas les contradictions qui troublent les savants. Les philosophes doivent donc garder leurs recherches pour eux-mêmes, ne pas chercher à les répandre auprès de la masse. Car pour le commun, l'effet serait contraire : alors que pour les philosophes la découverte du sens *vrai* lève une contradiction et un trouble, sa révélation à tous précipiterait la foule dans la confusion en semant le doute sur le sens obvie de tout verset. Le sens littéral est bon, nécessaire et suffisant pour le grand nombre, c'est le seul approprié à ses moyens. La raison de la non publicité de l'approche rationnelle est donc double : *culturelle* (la foule n'a pas les moyens intellectuels de comprendre) et *politique* (les troubles qui s'ensuivraient).

« § 58. Quant à celui qui expose ces interprétations à ceux qui ne sont pas hommes à les connaître, c'est un infidèle dans la mesure où il incite les gens à l'infidélité, ce qui est le contraire de ce à quoi appelle le Législateur, en particulier lorsqu'il s'agit d'interprétations viciées au regard des principes [dogmatiques] fondamentaux de la Révélation, comme cela est arrivé à certains de nos contemporains. Car nous en avons vu certains qui croyaient avoir appris la philosophie, et compris grâce à leur merveilleuse sagesse des choses contredisant la Révélation de toutes les manières, c'est-à-dire des choses non interprétables, et qui se sont estimés dans l'obligation de les exposer à la foule. En exposant ces croyances viciées à la foule, ils ont ainsi causé la perte de la foule et la leur, dans ce monde comme dans l'autre ! »

Si la critique peut viser certains philosophes, cette faute est précisément celles de TOUS les théologiens sectaires : avoir diffusé à la foule leurs interprétations... qui plus est des interprétations incertaines (puisque fondées sur des arguments rhétoriques et dialectiques).

3. LES ERREURS DES PHILOSOPHES SONT PARDONNABLES, PAS CELLES DES THEOLOGIENS SECTAIRES.

Les théologiens (surtout Ghazzâlî) ont violemment attaqué la philosophie. Ils sont pour Averroès ce qu'étaient les sophistes pour Platon : de mauvais « raisonneurs », des piètres penseurs. La stratégie consiste à retourner contre eux l'accusation « d'infidélité » d'impiété dont ils accablent les philosophes (et qui revient à réclamer leur mort !). Les philosophes sont sans cesse accusés « innovation blâmable » (*bid'a*), c'est-à-dire de s'écarter du Coran.

3.1. Comment juger les interprétations erronées ? Les deux types d'erreurs

Pour ce qui est des philosophes, Averroès a déjà répondu : leurs erreurs sont pardonnables (cf. *supra* et § 34¹) surtout que les questions qu'ils étudient sont ardues, pardonnables MAIS à condition toutefois de ne pas les répandre (cf. *infra*) ; mais « par contre, l'erreur commise par ceux qui n'appartiennent pas à cette classe d'hommes, elle, n'est que pur péché, que ce soit dans des questions théoriques ou bien pratiques ». [D.D. GF, p.137] : « En somme, il existe deux

¹ « §34 On peut quasiment dire : ceux qui s'opposent sur ces questions extrêmement ardues, soit sont dans le vrai, et dans ce cas ils seront récompensés ; soit se trompent, et alors ils seront pardonnés. Car le fait d'assentir à quelque chose par l'effet d'une preuve établie dans son esprit est un acte contraint et non libre, c'est-à-dire qu'il n'est pas en notre pouvoir d'assentir ou non de la même façon qu'il est en notre pouvoir de nous mettre ou non debout. Aussi, comme une condition de la responsabilité légale est le libre arbitre, celui qui donne son assentiment à une proposition erronée parce que quelque incertitude l'a affecté, s'il est homme de la science, est pardonnable. C'est pourquoi le Prophète - sur lui soit la paix - a dit : « Qu'un juge produise un effort de jugement personnel et tombe juste, il sera doublement récompensé. Qu'il se trompe, il aura une récompense [simple]. » Or y a-t-il juge plus éminent que celui qui juge que l'être est tel plutôt que tel ? Ces juges-là, ce sont les savants auxquels Dieu a réservé - et à eux seuls - le droit d'interpréter ; et cette erreur dont la Loi stipule qu'elle est pardonnable, c'est celle qui peut être le fait des savants lorsqu'ils examinent les questions extrêmement ardues que la Révélation les a engagés à examiner. » [D.D. GF p. 137 ; même conclusion §44 p.145-147 concernant la discussion d'une question difficile : la résurrection des corps]

sorte d'erreurs du point de vue de la Loi : l'erreur pardonnable lorsqu'elle est le fait d'hommes aptes à pratiquer l'examen rationnel dans le domaine où elle a été produite (...) et impardonnable si elle provient de quelqu'un qui n'est pas de la partie ».

3.2. La condamnation de la théologie dogmatique : inutile, incertaine et dangereuse.

Averroès renverse ensuite l'accusation habituelle : ce sont les théologiens sectaires eux-mêmes qui ont des pratiques blâmables aux yeux de la Loi musulmane :

- 1° car ils interprètent mal sans en avoir les moyens intellectuels
- 2° car ils interprètent TOUT même ce qui n'a pas besoin d'être interprété
- 3° car ils répandent ensuite leurs erreurs dans le peuple.

La fin du §44 rappelle le principe général (cf. ci-dessus §56), respecter la voie qui convient à chacun pour ne pas semer le trouble dans la foi : *« Ceux qui ne sont pas hommes de la science, eux, ont l'obligation de recevoir [les énoncés portant sur cette question] dans leur sens obvie ; les interpréter serait, de leur part, infidélité, dans la mesure où cela conduit à l'infidélité. Et voilà la raison de notre opinion suivant laquelle l'interprétation, pratiquée par des gens auxquels il est fait obligation de croire en le sens obvie, est infidélité : parce qu'elle conduit à l'infidélité. Quant aux hommes habilités à interpréter, et qui divulguent ces interprétations à l'intention de ces gens, ils les provoquent à l'infidélité. Or, qui provoque à l'infidélité est un infidèle.*

Et le §45 montre que, voulant bien faire, Ghazâlî a néanmoins violé ce principe et nuï à la philosophie comme à la religion §45. *C'est pourquoi les interprétations ne doivent pas être couchées par écrit, hormis dans les ouvrages de démonstration, car si elles se trouvent dans ces livres-là, seuls les gens de démonstration y auront accès. Mais les consigner dans d'autres livres, et employer [pour les exposer] des méthodes poétiques et rhétoriques, ou dialectiques, comme le fait Abû Hamid, c'est pécher contre la Révélation et contre la philosophie, même si cet homme a cru bien faire. Car son intention, était ce faisant que s'accroisse le nombre des hommes de sciences, mais en réalité le nombre de dépravés en a été accru. Dès lors, certaines personnes en seront venues à dénigrer la philosophie ; d'autres à dénigrer la loi Révélée »* [D.D. GF p. 147 - tout ce § peut-être lu sans difficulté, y compris la fin qui reproche son éclectisme à Ghazâlî : *« avec les Ash'arites, il est ash'arite, avec les Soufis, soufi, avec les philosophes, philosophe »*]

Leurs travaux sont inutiles : car (§65) *« les méthodes qu'ils ont employées pour établir [la validité] de leurs interprétations ne conviennent ni à la foule ni à l'élite : ni à la foule parce qu'elles sont plus abstruses que les méthodes communes au plus grand nombre ; ni à l'élite, car si on les examine, on s'aperçoit qu'elles ne satisfont pas aux conditions de la démonstration »* [D.D. GF, p.165].

Comme le dit Bensaada¹ « dans l'esprit d'Averroès, si on peut comprendre que les gens de la masse soient sensibles au style des figures et des symboles et que le procédé d'interprétation démonstrative reste limité à ceux qui en sont capables (les philosophes), on ne voit pas, en revanche, l'utilité des théologiens dialecticiens qui ne peuvent satisfaire les exigences ni des premiers ni des seconds. (...) Les méthodes dialectiques des théologiens ne répondent pas à l'attente des croyants moyens parce qu'elles leur restent de toute façon « obscures ». Mais elles ne peuvent rencontrer les exigences rationnelles des gens d'esprit dans la mesure où elles restent loin de la rigueur de la syllogistique aristotélicienne qui, seule, avait les faveurs d'Averroès. »

Les sectes théologiques sont dangereuses : Le passage clé est ici le § 64 : « c'est du fait des interprétations, et du fait de l'opinion que celles-ci devraient, du point de vue de la Loi révélée, être exposée à tout un chacun, que sont apparues les sectes de l'Islam, qui en vinrent au point de s'accuser mutuellement d'infidélité ou d'innovations blâmables, en particulier celles d'entre elles qui étaient perverses. Les Mutazilites ont ainsi interprété nombre de versets et de traditions prophétiques, et exposé ces interprétations à la foule. Ils ont de ce fait précipité les gens dans la haine, l'exécration mutuelle et les guerres, déchiré la Révélation en morceaux et complètement divisé les hommes. ». [D.D. GF, p.163]. Les Ash'arites [dont Ghazâlî], opposés aux Mutazilites, ont fait de même et « leurs penseurs spéculatifs sont devenus des oppresseurs des musulmans » [§66, D.D. p.165]

La condamnation par Averroès des sectes théologiques est donc sans appel. Elles sont très dangereuses ; leurs accusations mutuelles d'hérésie débouchent sur la violence, la persécution, l'intolérance et causent des désordres politiques : oppression et division des musulmans.

Parce que l'unité dogmatique est garante de l'unité religieuse, elle même garante de l'unité sociale, Averroès en tire la **conséquence politique** : "**§ 46 Ce que doivent faire les chefs politiques des Musulmans, c'est interdire ceux de ses livres [de Ghazâlî et plus généralement des théologiens] qui contiennent la science à qui n'est pas homme à pratiquer cette science, tout comme il leur incombe d'interdire les livres de démonstration à tous ceux qui ne sont pas hommes à la pratiquer**". [D.D. GF 149].

Les livres de sciences ne doivent circuler qu'entre savants (ce que confirme le § suivant). Rationalisme pour l'élite, fidéisme pour la masse.

CONCLUSION : IL NE PEUT Y AVOIR DE CONTRADICTION ENTRE FOI ET RAISON.

¹ Mohamed T. Bensaada, Professeur de Philosophie, Haute Ecole Libre, *Science et religion chez Avicenne et Averroès* (http://science-islam.net/article.php?id_article=657&lang=fr)

"Puisque donc cette Révélation est la vérité, et qu'elle appelle à pratiquer l'examen rationnel qui assure la connaissance de la vérité, alors nous, Musulmans, savons de science certaine que l'examen (des étants) par la démonstration n'entraînera nulle contradiction avec les enseignements apportés par le Texte révélé : car la vérité ne peut être contraire à la vérité, mais s'accorde avec elle et témoigne en sa faveur" . (D.D. GF, § 18 p.117-119)

Pour Averroès, il n'y a pas à concilier la raison et la foi car il n'y a aucune contradiction *réelle* possible entre sagesse et révélation.

DISCUSSION / CONTREPOINT

⇒ **Religion et science** : imaginer, à partir des principes définis dans le Texte, ce que serait la ou les position(s) possible(s) d'Averroès découvrant la théorie de l'évolution des espèces?

⇒ **Qu'est-ce qu'être rationaliste ?** Dans la mesure où Averroès ne remet pas en question la Révélation (il croit au Coran comme livre révélé par Dieu) et admet un ordre surnaturel pouvant aller parfois contre elle (les miracles), **peut-on dire qu'il est « rationaliste » ?** Et dans la mesure où Galilée, Descartes Newton ou Kant croient eux aussi à la Révélation (chrétienne) et à un certains nombre de « mystères » (résurrection des corps), le sont-ils davantage ?

Différentes entrées concernant la liberté philosophique et scientifique

⇒ **La liberté de philosopher doit-elle être réservée à l'élite ?** Averroès accuse Ghazâlî d'irresponsabilité parce qu'il a mis les polémiques dialectiques à portée de tous au risque de diviser les croyants malgré ses intentions contraires de les amener à plus de foi. Son idée est que seuls les gens aptes à la démonstration savent être en désaccord entre eux sans s'accuser les uns les autres d'infidélités religieuses et se faire la guerre. Qu'en pensez-vous ?

⇒ **Le choix d'Averroès - le choix de Descartes.** Averroès, comme Descartes, a développé une métaphysique : il s'est interrogé sur les preuves de l'existence de Dieu, sur l'âme et le corps, sur la nature de l'intellect, l'origine de la connaissance, etc. . Pourtant, on l'a vu, il préfère que les livres de philosophie soient réservés à l'élite. Descartes de son côté, choisit d'écrire le *Discours de la Méthode* en français, suivi de ses traités scientifiques, dans la langue non savante du "vulgaire", convaincu qu'il est que le "bon sens" est la chose du monde la mieux partagée : « *Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens.* » (*Discours de la Méthode*, 6^{ème} partie). Beaucoup ont vu dans ce geste, la rupture inaugurale d'une modernité qui affirme que *l'autonomie* de pensée vaut pour tous les hommes. Qu'en pensez-vous ?

⇒ ***L'incapacité à faire de la philosophie ou des sciences (raisonner démonstrativement) est-elle une question de nature ou de culture (d'éducation)*** À l'époque d'Averroès, le Moyen-Age, la foule en Orient comme en Occident est ignorante, crédule, et son obscurantisme la rend dangereuse, facile à manipuler et à précipiter dans la violence (guerres saintes, persécutions des « hérétiques » ou des « infidèles » etc.). On peut comprendre que l'appel à entrer dans la voie démonstrative soit alors adressé uniquement à ceux qui en sont capables. Mais ***peut-on encore réserver cette voie à une élite dans des sociétés où, par l'éducation nationale, le peuple instruit est capable de science ?***

DOSSIER : COMPARAISON AVEC D'AUTRES PENSEURS MUSULMANS
--

AL-GHAZALI

[C'est sont les thèse de ce grand adversaire d'Averroès qui finiront pas l'emporter en terre d'Islam. Philosophie et sciences émigreront alors sous des cieux plus hospitaliers]

La Délivrance de l'Erreur

« **Danger d'admettre la Philosophie.** - Les ouvrages des Philosophes, par exemple le Livre des "Frères de la Pureté", sont truffés de sentences des Prophètes et de maximes des Mystiques. On peut alors les apprécier et les admettre. Mais ce serait accepter l'erreur de leur enseignement, sous prétexte de ménager la part de vérité qu'ils renferment. En raison de ce danger, il faut interdire de les lire. Cette précaution indispensable rappelle la prudence qui doit tenir éloignés de la mer ceux qui ne savent pas nager, et garder les enfants à distance des serpents. Un charmeur de reptiles ne doit pas les manipuler en présence de son petit enfant, car celui-ci voudra l'imiter à son tour. Il faut donc qu'il prêche d'exemple. »

Al-Munqid Min Adalal (*Délivrance de l'Erreur*)

L'Incohérence des philosophes

« J'ai constaté qu'il y a un groupe de gens [les philosophes] qui se considèrent comme supérieurs à leurs semblables par leur intelligence et leur perspicacité. Ils ont abandonné tous les devoirs religieux que l'islam impose à ses croyants, ils se sont moqué des commandements positifs de la religion qui ordonnent l'accomplissement des actes de dévotion et l'observation des interdits. Ils Elles ont défié les injonctions de la Loi Sacrée. **Non seulement ils ont outrepassé ses limites mais ils ont renoncé à toute Foi par leur indulgence à l'égard de diverses spéculations**, suivant en cela l'exemple de « ces hommes qui se détournent du chemin de Dieu, cherchent à le rendre de travers et refusent de croire à la vie future ». Leur hérésie ne s'appuie sur rien d'autre que sur la

répétition crédule - comme chez les Juifs et des Chrétiens - de ce qu'ils ont entendu par d'autres ou vu autour d'eux. (...)

Les hérétiques de notre époque ont entendu les noms grandioses de personnes comme **Socrate, Hippocrate, Platon, Aristote et autres**. Ils ont été trompés par les exagérations de leurs disciples au sujet des résultats de l'exceptionnelle puissance intellectuelle que possédaient leurs anciens maîtres ; que les principes qu'ils avaient découverts étaient incontestables ; que les sciences mathématiques, logiques, physiques et métaphysiques étaient les plus profondes ; que leur extrême intelligence justifiait leurs téméraires tentatives pour découvrir les choses cachées par des méthodes déductives ; et qu'avec toute la subtilité de leur intelligence l'originalité de leurs perfections ils **rejetèrent l'autorité des lois religieuses et contestèrent la validité des dogmes des religions** historiques, croyant que toutes ces choses n'étaient que simples conventions [nawamis du grec : nomos] et pieux mensonges . »

[...]

« Si quelqu'un dit : maintenant que vous avez analysé les théories de philosophes, concluez-vous que celui qui les croit mérite d'être **accusé d'infidélité et puni de mort** ? Nous répondrons : il est inévitable d'accuser les philosophes d'infidélité dans la mesure où trois problèmes en relèvent explicitement : 1. le problème de l'*éternité* du monde puisqu'ils soutiennent que toutes les substances sont éternelles 2. leur affirmation que l'intelligence divine ne connaît pas les *particuliers* 3. leur négation de la *résurrection* des corps. »

L'Incohérence des philosophes (Tahafut al-Falasifa), introduction et conclusion

IBN KHALDOUN

Les Prolégomènes

[Du bon usage et des limite de la théologie rationnelle]

La théologie scolastique (*Eilm el-Kelam*) est une science qui fournit les moyens de **prouver les dogmes de la foi par des arguments rationnels**, et de réfuter les innovateurs qui, en ce qui concerne les croyances, s'écartent de la doctrine suivie par les premiers musulmans et par les observateurs de la *Sonna*. Le fond de ces dogmes est la profession de l'unité de Dieu. (...)

(....) En somme, nous dirons que la connaissance de cette branche de science qui s'appelle la **scolastique n'est pas maintenant nécessaire pour l'étudiant, puisqu'il n'existe plus d'hérétiques ni d'impies**, et que les livres et compilations laissés par les grands docteurs orthodoxes sont parfaitement suffisants pour nous guider. **L'emploi de preuves tirées de la raison** était bon quand il fallait défendre la religion et en confondre les adversaires ; mais aujourd'hui (il n'en est pas ainsi, car) il ne reste (de ces opinions dangereuses) qu'une ombre de doctrine, dont nous devons repousser les suppositions et les assertions par respect pour la majesté de Dieu . (....) **nous ne devons pas chercher à en démontrer la vérité au moyen de la raison** ni (à la concilier avec la raison) quand celle-ci la repousse. Au contraire, **nous devons croire avec une**

foi sincère à ce que le législateur nous a prescrit, admettre ses doctrines comme des connaissances certaines, nous abstenir de parler au sujet de dogmes que nous ne comprenons pas, nous en rapporter (pour leur vérité) au sentiment du législateur et mettre la raison de côté.

Ce qui porta les scolastiques à faire autrement, ce furent les nouveautés spéculatives, émises par des gens impies dans les discours qu'ils dirigeaient contre les croyances que nous tenons des premiers musulmans. **Cela décida les scolastiques à les réfuter par des arguments** de la même espèce que ceux qu'ils avaient employés ; aussi se trouvèrent-ils obligés de **se servir de raisonnements tirés de la spéculation** pour appuyer les croyances que les anciens nous ont transmises. Mais la scolastique n'a pas pour objet de rechercher la vérité ou la fausseté des problèmes qui appartiennent à la physique ou à la métaphysique ; de telles recherches ne sont **pas de sa compétence**.

LA PHILOSOPHIE EST UNE SCIENCE VAINES EN ELLE-MEME ET NUISIBLE DANS SON APPLICATION

[qui sont les philosophes ?]

Ils ont enseigné aussi que les **dogmes de la foi**, étant du nombre des choses qui rentrent dans le domaine de l'intelligence, **peuvent être établis au moyen de la raison, sans qu'on ait recours à la foi** .

Tels sont les hommes que l'on désigne par le terme *falasâfa*, pluriel de *faïlasouf*, mot qui appartient à la langue grecque et signifie *aimant la sagesse* [...] Leur grand maître dans ces doctrines, celui qui en exposa les divers problèmes, qui en réunit les principes dans un corps d'ouvrage et en mit par écrit les démonstrations, fut, à ce que nous avons appris, il y a bien des années, le Macédonien **Aristote**, disciple de **Platon**, précepteur d'Alexandre, et natif d'un pays grec appelé la *Macédoine*. On le nommait *le premier précepteur* par excellence, parce qu'il fut le premier qui enseigna la logique. [...] Il y eut ensuite, parmi les musulmans, quelques hommes qui accueillirent ces doctrines et suivirent les opinions d'Aristote, sans penser à s'en écarter. [...] Parmi les plus notables d'entre ces philosophes, on distingue Abou Nasr Al-Farabi, qui florissait dans le IV^e siècle, du temps de Seïf ed-Doula ¹, et Abou Ali Ibn Sîna (Avicenne), qui vivait dans le V^e siècle ² [...]

[Pourquoi la philosophie est vaine et dangereuse]

Passons à leurs **jugements au sujet des êtres qui sont hors de la portée des sens**, c'est-à-dire des êtres spirituels, ceux dont l'étude forme la *science divine*, ou la métaphysique. Je ferai observer que **l'essence de ces êtres nous est absolument inconnue**, que la compréhension ne saurait l'atteindre et que **le raisonnement est incapable de nous la faire connaître**. (...) **On ne peut donc pas employer le raisonnement à leur égard**, et on ne possède aucun moyen qui nous permette d'en établir l'existence [...] la nature de l'âme et ses attributs,

¹ Seïf ed-Doula, souverain d'Alep, du nord de la Syrie et des contrées voisines, mourut l'an 356 (967 de J. C.).

² Avicenne mourut l'an 428 de l'hégire (1037), à l'âge de cinquante-sept ans.

est une matière si profonde, qu'il n'y a aucun moyen d'en prendre connaissance. [...] Le lecteur voit maintenant que cette science ne conduit pas au but que les philosophes se sont proposé et autour duquel ils tournent encore sans l'atteindre.

Ajoutons qu'elle [la philosophie] renferme des principes contraires à la loi divine et en opposition avec le sens évident des textes sacrés. La seule utilité qu'elle peut avoir, autant que nous le sachions, c'est d'aiguiser l'esprit en le rendant capable d'obtenir, au moyen de preuves et de démonstrations, la faculté de raisonner avec exactitude et justesse. Cela doit arriver, parce que l'art de la logique impose l'obligation d'observer scrupuleusement les lois qui règlent la forme et la composition des syllogismes. [...] **Quant au mal qui en résulte, le lecteur vient de l'apprendre.** Aussi je recommande fortement à celui qui veut étudier ces sciences de **se tenir toujours en garde contre les suites pernicieuses qui en résultent**, et de ne pas s'y engager avant de s'être bien pénétré des doctrines renfermées dans la loi divine et de s'être mis au courant de ce que l'exégèse coranique et la jurisprudence offrent de certain. Personne ne doit s'y appliquer, qui ne s'est pas rendu maître des sciences religieuses. Il y a malheureusement peu d'étudiants en philosophie qui parviennent à éviter les dangers que je viens de signaler.

MOQADDIMAT (*Les Prolégomènes*), Troisième partie, SIXIÈME SECTION, Librairie orientaliste, Paul Geuthner, Paris, 1934 (réimpression de 1996)

AL-KINDI (801-873)

La philosophie première

[Al-Kindî aborde ici la question du droit de recourir aux textes philosophiques pour rechercher la vérité ; au début de sa *Philosophie Première*, il se fonde sur un passage de la *Métaphysique* d'Aristote une théorie du progrès en philosophie qui est aussi un plaidoyer pour l'assimilation de la pensée grecque.]

Il faut que notre gratitude soit grande envers ceux qui prirent une modeste part dans la recherche de la vérité et bien plus grande encore envers ceux qui y prirent une large part. Car ils nous ont fait partager les fruits de leur réflexion et nous ont rendus plus aisée la compréhension des vérités cachées en nous fournissant les prémisses qui facilitent l'accès à la vérité. Sans ces hommes [les philosophes grecs], et même si une intense recherche s'était poursuivie durant nos époques, il n'aurait pas été possible de rassembler les principes vrais grâce auxquels nous avons été éduqués... Tout ceci a été accumulé pendant les temps antérieurs, période après période jusqu'à notre temps avec une intense recherche, une profonde persévérance et avec la volonté de ne jamais ménager sa peine...

Aristote, le plus éminent des Grecs en philosophie a dit : « Il nous faut être reconnaissants envers les pères de ceux qui ont apporté une part de vérité ; ils furent en effet la cause de leur existence ; et combien plus reconnaissants nous le serons-nous envers ces derniers [leurs fils], car de même que leurs pères ont

été cause pour eux, de même ceux-ci le sont-ils de ce que nous atteignons la vérité. » Qu'il s'exprime d'heureuse façon !

Nous ne devons pas avoir honte d'apprécier la vérité et de la faire nôtre, d'où qu'elle vienne, même si elle vient des générations antérieures et peuples étrangers. Car rien ne vaut plus pour celui qui cherche la vérité que la vérité même. La vérité n'est jamais indigne ; elle ne diminue jamais qui la dit, ni qui la reçoit. Au contraire, la vérité ennoblit ».

Al-Kindî, *La philosophie première (Al-Falsafa Al-Ula)*.